



Assemblée générale

Distr. générale
30 mars 2023
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-deuxième session

27 février-31 mars 2023

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Note verbale datée du 23 mars 2023 adressée au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme par la Mission permanente de l'Albanie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La Mission permanente de la République d'Albanie auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève souhaite informer le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme que l'Albanie, en sa qualité de membre de l'Organisation de la coopération islamique, se dissocie de la déclaration faite par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran au nom d'un groupe de pays, comprenant tous les membres de l'Organisation de la coopération islamique, au cours du débat général au titre du point 3 de l'ordre du jour qui s'est tenu le 17 mars 2023, pendant la cinquante-deuxième session du Conseil des droits de l'homme.

La Mission permanente souhaite que la présente note verbale soit publiée sur le site Web du Conseil des droits de l'homme.

